

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER (29)

Rapport final

1 juin 2023

Rapport final de projet

| Atlas de la biodiversité communale de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner | | | |
|---|-------------|--|------------------------------|
| Date de soumission du rapport | 18/07/2023 | Période couverte par ce rapport (période de référence) | Du 01/06/2021 au 31/05/2023 |
| Convention de subvention n° | OFB/21/0497 | Durée de mise en œuvre prévue par la convention | 24 mois : (06/2021- 06/2023) |
| Bénéficiaire de la subvention | | Saint-Thégonnec Loc-Eguiner | |
| Responsable du projet | | Solange CREIGNOU, Maire | |
| Contact | | mairie@saint-thegonnec-loc-equiner.bzh 02 98 79 61 06 | |
| Auteur(s) du rapport | | Josselin BOIREAU, 3 ^{ème} adjoint en charge du développement durable, de l'environnement et du patrimoine naturel | |

| | | | |
|--|----------------|--|-------|
| Coût total prévisionnel du projet (<i>rappel</i>) | 60000,00€ | | |
| Subvention accordée par l'OFB (<i>rappel</i>) | 48000,00 € | | |
| Montant déjà versée par l'OFB (<i>rappel</i>) | 33 600 € (70%) | | |
| Montant des dépenses engagées pour l'ensemble de l'opération | 60 904,46 € | Consommation budgétaire (% du coût total) | 100 % |

Table des matières

| | |
|---|----------|
| I. Identification du projet | 4 |
| II. Retour sur la mise en œuvre du projet | 5 |
| II.1 Gestion et mise en œuvre du projet..... | 5 |
| II.1.1 Description générale du projet | 5 |
| II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes | 5 |
| II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances..... | 6 |
| II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation..... | 6 |
| II.1.5 Communication..... | 6 |
| II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats | 7 |
| II.2 Perspectives post-ABC | 9 |
| II.3 Autoévaluation | 9 |
| III. Livrables produits | 9 |
| IV. Annexes | 9 |

I. Identification du projet

| | |
|--|---|
| Titre du projet | Atlas de la biodiversité communale de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner |
| Période total prévue pour la mise en œuvre du projet | 24 mois (du 01/06/2021 au 01/06/2023) |
| Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention) | La préservation de l'environnement et de la biodiversité en poursuivant les actions menées lors des précédents mandats (Programme 0 phyto, pose de nichoirs, sensibiliser les habitants à la préservation du patrimoine naturel, réduction des déchets...). Il s'agit également d'engager de nouvelles actions pour préserver le vivant avec le 1% biodiversité (création systématique d'aménagements pour la faune ou la flore dans les travaux), la diminution de la pollution lumineuse, l'inventaire des nids d'hirondelles ou la création d'aires Terrestres Educatives pour 4 classes des écoles primaires de la commune pour créer un Atlas Communal de la Biodiversité. |
| Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention) | <ul style="list-style-type: none">• Réaliser un inventaire des espèces animales et végétales de la commune et de mobiliser les habitants à s'engager pour le Vivant pour identifier les sites et les espèces remarquables et proposer une stratégie pour assurer le retour d'espèces autrefois abondantes, aujourd'hui en déclin (grenouille rousse, pipistrelle commune...).• Mobiliser la collectivité et les habitants pour aboutir à des actions concrètes (protection d'espaces, changement de modes d'entretien, actions de sensibilisation, mise en valeur...).• Construire un programme d'actions avec des associations locales de protection de la Nature (Au fil du Queffleuth et la Penzé, Bretagne vivante), et le lycée de Suscinio et Morlaix Communauté. |
| Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention) | <p>Mettre en place un Atlas Communal de la Biodiversité avec les structures naturalistes pour identifier les enjeux et proposer un plan d'actions conservatoires et de reconquête de la Nature ambitieux en impliquant les habitants et les acteurs du territoire.</p> <p>Prolonger ce travail par des actions concrètes en poursuivant les recommandations des politiques territoriales et des labellisations comme la reconnaissance « territoire engagé pour la nature ».</p> |

II. Retour sur la mise en œuvre du projet

I.1 Gestion et mise en œuvre du projet

I.1.1 Description générale du projet

Préciser la mise en œuvre générale du projet (contexte, territoire concerné, atteinte des objectifs, apprentissage, difficultés rencontrées...).

L'atlas porte sur le territoire de la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner. Au cours de l'automne 2020, nous avons construit le projet avec les partenaires naturalistes (associations et Morlaix Communauté). Nous avons également réalisé des rencontres avec l'ensemble des autres parties prenantes concernant la sensibilisation : bibliothèque, écoles, collège, crèche, centre de la jeunesse...

Différentes rencontres ont été organisées avec les structures chargées des inventaires naturalistes (Bretagne Vivante et étudiants BTS GPN) pour bien définir les objectifs, calibrer les enjeux et s'assurer que tout était bien en place pour réaliser les travaux (demande de transmission des données pour le bilan des connaissances par la mairie, information des habitants...).

Puis, jusqu'à la fin de programme, nous avons articulé le travail d'inventaire naturaliste avec l'animation. Le programme des animations à destination des habitants a été construit avec l'association Au fil du Quéffleuth et les élus de la commission Environnement.

Dès le mois de février 2021, nous lançons la première action avec la plantation d'un verger avec les écoles primaires. En début d'année 2023, un plan d'actions, issu des données collectées et enjeux identifiés a été rédigé par Bretagne vivante et les élus.

I.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes

Préciser le mode de gouvernance du projet (identification des parties prenantes et partenaires impliqués et de leurs rôles, implication des différents services de la collectivité permettant une transversalité du projet, composition du COPIL, organisation de réunions publiques et profils des participants, proposition d'actions et/ou de réorientation du projet, principales prises de décision...).

Si l'ABC a été réalisé à l'échelle intercommunale : préciser les mesures et actions mises en œuvre visant à l'appropriation du projet par les collectivités infras.

Nous avons constitué un **Comité local Atlas Biodiversité Communale** intégrant des structures naturalistes (Bretagne Vivantes, Au Fil du Quéffleuth et de la Penzé, Conservatoire Botanique de Brest), des élus, des techniciens des collectivités (communes et Morlaix Communauté).

L'association **Bretagne Vivante** a été retenue pour réaliser les inventaires naturalistes et piloter techniquement cette partie du projet (réalisation de l'état des lieux - synthèse & analyse des données, restitution des résultats, propositions d'outils de suivi et d'évaluation du plan d'actions).

L'association **Au fil du Quéffleuth** est en charge de la partie animations auprès des jeunes (scolaires, crèche...) et des habitants. Ils font notamment la promotion des sciences participatives.

Les étudiants en BTS Gestion et protection de la Nature du lycée de Suscinio ont été sollicités pour une partie des inventaires naturalistes et la valorisation artistique des résultats naturalistes.

Une **Equipe projet**, composée des deux élus référents s'est réunie une fois par mois pour dresser un point avec les partenaires.

Un premier **Comité technique** avec les partenaires (Bretagne vivante, Lycée de Suscinio et AFDQ) a été réalisé le 17 novembre 2021 (présentation du projet de la commune aux partenaires). Le deuxième comité technique s'est tenu le 23 mars 2022

(présentation du programme d'actions par les associations et étudiants).

Un **Comité de pilotage** avec tous les partenaires (Associations, Lycée, Morlaix communauté, Ecole, élus, techniciens de la commune, Ecole, Bibliothèque, OFB...) s'est tenu le 8 mars 2023. Il a permis de faire le point sur les réalisations et définir les priorités à court terme et les orientations à venir.

Le **Plan d'actions** a été co-construit par Bretagne Vivante et la Commission Environnement. Trois rendez-vous ont été réalisés pour valider, la forme, le fond et valider les orientations proposées. Il sera validé par le Conseil Municipal à l'automne 2023.

1.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

Retour sur le déroulé des actions visant l'acquisition de connaissances (compilation des données existantes, réalisation d'inventaires naturalistes, bilan des résultats, modalités de partage et diffusion des données d'inventaires, réflexion autour de la valorisation et production cartographique...).

L'association Bretagne Vivante a réalisé les inventaires naturalistes : oiseaux, papillons de jour, libellules, orthoptères (sauterelles, criquets et grillons), amphibiens et reptiles... Avec plusieurs belles découvertes : grand corbeau nicheur dans la commune, alouette lulu, rainette...

Un groupe d'étudiants en BTS « Gestion et Protection de la Nature » du lycée de Suscinio à Morlaix a réalisé l'inventaire des rapaces nocturnes, de la Loutre, du Campagnol amphibie, et des plantes qui poussent sur les murs de l'enclos paroissial.

La recherche de la Mulette perlière dans la Penzé par analyse d'ADN environnementale s'est avérée négative.

1.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation

Retour sur le déroulé des actions visant la mobilisation et la sensibilisation des citoyen.nes aux enjeux de biodiversité (activités réalisées, public ciblé, profils des participant.es, taux de participation...).

Un programme d'animations à destination des habitants a été réalisé. L'association « Au Fil du Queffleuth et de la Penzé » a mis en œuvre un programme qui permet à chacun de découvrir les richesses naturelles de la commune et de s'investir dans l'ABC. Il est ainsi possible de se former à la reconnaissance des espèces, de participer à des inventaires (sciences participatives) ou de réaliser des gîtes pour la faune. L'association a également réalisé des animations pour les jeunes avec les écoles, le collège, la crèche, le centre de l'enfance et l'EHPAD : fabrication de nichoirs, formations à la reconnaissance des oiseaux des jardins, collecte de mots bretons autour de la Nature avec les anciens... La structure réalise également l'animation de 3 aires terrestres éducatives pour 4 classes.

La commune a proposé 3 concours photos pour les habitants autour de la nature : « Richesse de la commune – 2021 », « Le printemps - 2022 », « Les sauvages de ma rue - 2023 ». Ces photos ont été présentées de manière temporaire dans la salle des expositions et une sélection imprimée sur des panneaux placés dans le village. <https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/resultats-du-concours-photo/>

1.1.5 Communication

Préciser les actions de communication mises en œuvre (public ciblé, partage des liens url vers les pages internet existantes...).

Les animations ont été régulièrement annoncées sur le site internet de la commune, la page Facebook de la mairie, dans notre journal bimensuel communal « L'Inkanter ». Elles étaient également relayées au travers les extranets des écoles et du collège.

Le dossier du bulletin municipal de juillet 2022 communiqué à l'ensemble des habitants était dédié à l'ABC : <https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/wp-content/uploads/2022/10/BM-juillet2022-num12.pdf>

Dans chaque bulletin municipal, une page est dédiée à un élément naturel de la commune. Toutes ces publications sont accessibles en ligne ici : <https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/la-nature-a-saint-thegonnec-loc-eguiner/>

Atlas de la biodiversité communale de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

Rapport final

1 juin 2023

Une feuille de liaison mensuelle pour les élus, les participants aux animations et les partenaires a été mise en place : lettre de mars 2023 : https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/wp-content/uploads/2023/03/2023_Lettre_ABC_8.pdf

Une page sur le site de la Commune réservée à l'ABC. Elle regroupe l'ensemble des actualités et des productions : <https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/atlas-de-la-biodiversite-communale/>

Le projet a fait l'objet d'articles de presse réguliers, en voici une sélection :

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-thegonnec-loc-eguiner-29410/dans-cette-ecole-du-finistere-ils-creusent-une-mare-pour-apprendre-a-protger-la-biodiversite-0c74d78a-fb87-11ed-848f-5b4ebdf62753>

<https://www.letelegramme.fr/finistere/saint-thegonnec-loc-eguiner-29410/l-atlas-de-la-biodiversite-communale-se-met-en-place-a-saint-thegonnec-loc-eguiner-4033488.php>

<https://www.letelegramme.fr/finistere/saint-thegonnec-loc-eguiner-29410/a-saint-thegonnec-loc-eguiner-les-ecoles-realisent-une-mare-pour-accueillir-la-biodiversite-6355012.php>

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-thegonnec-loc-eguiner-29410/a-saint-thegonnec-ils-presentent-les-plantes-comestibles-cest-plein-de-vitamines-5394021e-d529-11ed-a45c-1fe8b9c7b184>

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-thegonnec-loc-eguiner-29410/saint-thegonnec-un-espace-de-nature-pour-apprendre-la-biodiversite-a-l-ecole-191becd8-90ef-11ed-b724-15be1271295a>

<https://www.letelegramme.fr/finistere/saint-thegonnec-loc-eguiner-29410/atlas-de-la-biodiversite-une-murder-party-au-gite-de-luzec-a-saint-thegonnec-loc-eguiner-samedi-22-octobre-349270.php>

<https://www.letelegramme.fr/finistere/saint-thegonnec-loc-eguiner-29410/a-saint-thegonnec-a-la-decouverte-des-plantes-sauvages-de-ma-rue-269438.php>

1.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats

| Actions prévues | Statut de réalisation | Date de début de l'action | Date de fin de l'action | Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...) ou résultats attendus | Apprentissage, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises |
|--|-----------------------|---------------------------|-------------------------|---|---|
| Action N°1 Animations avec l'association Au Fil du Queffleuth et de la Penzé – année 2022 | Réalisée | 05/2022 | 06/2023 | 32 animations réalisées pour les habitants sur le projet. - 198 personnes présentes en 2022 Création d'un groupe botanique par des habitants 3 aires terrestres éducatives mises en place Une quinzaine d'intervention auprès des scolaires, crèche et EHPAD. | Mobilisation difficile des habitants sur les sciences participatives, levée progressivement par le renforcement de la communication et l'implication de l'association partenaire. |
| Action N°2 | Réalisée | 03/2022 | 06/2023 | 1966 observations de 156 espèces. | |

| | | | | | |
|---|----------|---------|---------|---|---|
| Expertise naturaliste avec l'association Bretagne Vivante | | | | Rapport : https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/wp-content/uploads/2023/06/ABC_St-TheLoc_Rapport_Final_2023.pdf | / |
| Action N°3 Expertise naturaliste avec BTS GPN – Année 2022 | En cours | 03/2022 | 12/2022 | Inventaire Loutrre, Campagnol amphibie et botanique Rapport : https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/wp-content/uploads/2023/01/Sucino-ABC.pdf | / |
| Action N°4 Rédaction d'un plan d'actions – Année 2023 | Réalisée | 01/2023 | 06/2023 | Rédaction d'un Plan d'actions autour de 4 Axes : Connaitre, Maintenir et restaurer la Nature, Mobiliser le territoire et Valoriser. Rapport : https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/wp-content/uploads/2023/06/Plan_Action-St-theloc_2023.pdf | / |
| Action N°5 Valorisation artistique des observations avec BTS GPN – Année 2023 | Réalisée | 03/2023 | 06/2023 | <ul style="list-style-type: none"> - Exposition extérieure - Mise en place d'œuvres artistiques - Identification à la craie des plantes des trottoirs | / |
| Action N°6 Mise en place d'actions concrètes pour la biodiversité par la commune | Réalisée | 05/2022 | 06/2023 | <ul style="list-style-type: none"> - Plantation d'un verger avec écoles – 100 arbres - Pose de nichoirs en mesure d'accompagnement de la restauration d'une toiture - Intégration de la Nature dans le projet de médiathèque - Premiers tests de gestion différenciée dans les espaces verts - Accueil d'un stagiaire par les services techniques pour rédiger un plan de gestion différenciée des espaces municipaux - Diminution de la pollution lumineuse associée à une enquête auprès de la population : https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/wp-content/uploads/2023/05/Dossier-trame-noire-2023.pdf | / |

I.2 Perspectives post-ABC

Préciser la mise en perspective au-delà du projet (mise en œuvre du plan d'action de l'ABC, inscription dans la dynamique TEN...).

Comme indiqué dans le dossier de candidature, **l'Atlas de la Biodiversité Communale doit nous permettre d'engager une dynamique d'appropriation des enjeux de la conservation du Vivant sur notre territoire.**

Nous souhaitons poursuivre les animations naturalistes pour les habitants, le groupe botanique et l'accompagnement des écoles (ATE).

Nous allons rapidement mettre en place la gestion différenciée des espaces municipaux et poursuivre la plantation annuelle d'arbres par les écoliers.

Bien évidemment, nous allons mettre en œuvre le Plan d'actions en lien avec nos partenaires. Nous souhaitons particulièrement mener une politique publique de conservation et de restauration des habitats et des espèces. Nous poursuivrons donc l'ABC par des actions concrètes (étude d'une politique d'acquisition foncière, de protection conventionnelle ou réglementaire...), l'intégration des résultats aux outils d'aménagements du territoire, et la candidature à différents labels dont « **Territoire engagé pour la nature** ».

I.3 Autoévaluation

Préciser si des indicateurs d'évaluation du projet ont été élaborés afin de mesurer l'atteinte des objectifs fixés et les résultats de l'autoévaluation réalisée concernant la mise en œuvre du projet sur la période de référence.

| | | |
|---|--------------------|---|
| EFFICACITE – au regard des résultats proposés pour le financement | | |
| | Très satisfaisante | Les résultats visés par le financement ont été entièrement atteints. |
| EFFICIENCE – au regard de l'emploi des fonds | | |
| | Très satisfaisante | Les fonds ont été utilisés comme prévu. |
| PERTINENCE – au regard de la valeur ajoutée | | |
| | Très satisfaisante | La plupart des activités ont apporté une valeur ajoutée importante au projet. |
| JUSTIFICATION | | |
| La réalisation du projet est conforme au programme proposé. | | |

II. Livrables produits

Préciser la liste des livrables produits dans le cadre du projet, leur accessibilité, modalités de diffusion et le public cible.

| Livrable | Nature du livrable (plaquette, tableau, rapport...) | Accès à la ressource (lien, nom du fichier transmis...) | Modalités de diffusion (interne, externe...) | Public(s) cible(s) (services de la collectivités, élus, OFB, grand public, scolaires...) |
|----------------|--|---|---|---|
| Rapport Final | Rapport | https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/wp-content/uploads/2023/06/ABC_St-TheLoc_Rapport_Final_2023.pdf | Externe | Habitants, collectivité, élus... |
| Plan d'Actions | Rapport | https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/wp-content/uploads/2023/06/Plan_Action-St-theloc_2023.pdf | Externe | Habitants, collectivité, élus... |

III. Annexes

L'ensemble des rapports et bilans produits sont disponibles à <https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/atlas-de-la-biodiversite-communale/>